

Affaire Richard Ferrand : trois juges d'instruction ont été désignés à Lille



Des juges d'instruction vont instruire le dossier Richard Ferrand.

Nouvelle étape dans l'affaire Ferrand. Trois juges d'instruction ont été désignés à Lille afin d'instruire le dossier de l'affaire immobilière qui avait coûté à Richard Ferrand son poste au sein du gouvernement. Cette information a été dévoilée le jeudi 11 octobre par le parquet de Lille.

Aucune convocation pour mise en examen n'a été délivrée pour l'instant.

La Cour de cassation avait ordonné le dépaysement à Lille de l'information judiciaire ouverte à Paris, en juillet dernier.

La demande des avocats de Richard Ferrand a donc été acceptée. Ils évoquaient un possible conflit d'intérêts lié à un magistrat parisien, Eric Alt, membre de l'association anticorruption Anticor à l'origine de la procédure judiciaire.

Les hauts magistrats viennent donc de décider de confier l'enquête au tribunal de grande instance de Lille.

Richard Ferrand a récemment été élu président de l'Assemblée nationale à la suite de l'arrivée de François de Rugy au gouvernement après la démission de Nicolas Hulot.

Cette affaire, révélée par *Le Canard Enchaîné*, portait sur le bien immobilier acquis par la compagnie de Richard Ferrand. Ce site avait été loué aux Mutuelles de Bretagne. Richard Ferrand y occupait la fonction de directeur général (1998-2012).

Dans cette affaire, Richard Ferrand risque jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 200.000 euros d'amende.